

**ATD QUART MONDE
MOUVEMENT INTERNATIONAL**

Siège social : 12, rue Pasteur

95480 - PIERRELAYE

SIREN : 442 029 146

APE : 9499Z

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2017



JÉGARD

LEO JÉGARD & ASSOCIES

EXPERTISE COMPTABLE, AUDIT, CONSEIL

23, RUE DU CLOS D'ORLEANS

94120 FONTENAY SOUS BOIS

TEL. : 01 48 73 69 91- FAX. : 01 48 75 40 43

bienvenue@jegard.com - www.jegard.com

**ATD QUART MONDE
MOUVEMENT INTERNATIONAL**

Siège social : 12, rue Pasteur
95480 - PIERRELAYE
SIREN : 442 029 146
APE : 9499Z

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2017

Aux Membres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association MOUVEMENT INTERNATIONAL ATD QUART MONDE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L 823-9 et R 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur les modalités d'évaluation des placements et des subventions.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'Assemblée

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du trésorier et dans les autres documents adressés aux membres de l'Assemblée sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

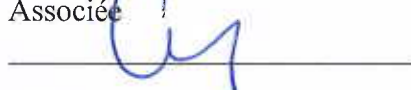
En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Fontenay sous-bois, le 7 mai 2018

Le Commissaire aux Comptes
LEO JEGARD & ASSOCIES
Représenté par,

Cécile LE BAGOUSSE
Associée



ATD QUART MONDE MOUVEMENT INTERNATIONAL

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

AU 31 DECEMBRE 2017

Mvt international ATD QUART MONDE	Bilan actif	N° Siret	442029146
Association		NAF (APE)	913E
12 rue Pasteur		N° Identifiant	
95480 Pierrelaye	Document fin d'exercice	Période du	01/01/17
		au	31/12/17
		Tenue de compte :	

Sage 100 Comptabilité 16.90

Date de tirage 19/04/18

à 15:47:47

Page :

1

Détail des postes	Valeurs brutes	Amortis. et provisions	Valeurs nettes	Au 311216
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles	3 661,96	3 661,96		
Logiciel	3 661,96	3 661,96		
Immobilisations corporelles	866 670,69	745 265,47	121 405,22	4 155,84
Constructions	252 136,10	252 136,10		
Installation techniques	100 709,27	92 048,93	8 660,34	
Agencements, aménagements divers	374 076,88	298 359,51	75 717,37	
Autres immobilisations corporelles	13 729,87	13 126,29	603,58	992,08
Matériel de bureau et informatique	116 382,95	79 959,02	36 423,93	3 163,76
Mobilier	9 635,62	9 635,62		
Immobilisations financières	167,75		167,75	167,75
Participations et créances rattaché	167,75		167,75	167,75
Autres immob. financières				
TOTAL I	870 500,40	748 927,43	121 572,97	4 323,59
ACTIF CIRCULANT				
Créances	1 863,23		1 863,23	640 843,96
Autres créances	1 863,23		1 863,23	640 843,96
	1 011 905,63	14 941,92	996 963,71	971 970,44
Obligations	204 150,00		204 150,00	204 150,00
Autres valeurs mobilières	807 755,63	14 941,92	792 813,71	767 820,44
Disponibilités	541 801,68		541 801,68	275 533,74
Banques	539 595,63		539 595,63	274 087,43
Caisses	2 206,05		2 206,05	1 446,31
Virements internes				
Prov. Déprécia.valeurs mobilières				
Comptes de régularisation	9 021,42		9 021,42	5 704,07
Charges constatées d'avance	9 021,42		9 021,42	5 704,07
Compte attente				
TOTAL II	1 564 591,96	14 941,92	1 549 650,04	1 894 052,21
Ecart de conversion (III)				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	2 435 092,36	763 869,35	1 671 223,01	1 898 375,80

Mvt international ATD QUART MONDE
Association
12 rue Pasteur
95480 Pierrelaye

Bilan passif

Document fin d'exercice

N° Siret 442029146
NAF (APE) 913E
N° Identifiant
Période du 01/01/17
au 31/12/17
Tenue de compte :

Sage 100 Comptabilité 16.90

Date de tirage 19/04/18

à 15:47:47

Page :

2

Détail des postes			Valeurs nettes	Au 311216
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES				
Fonds associatifs			554 222,88	554 222,88
Fonds assoc.sans droit de rep			554 222,88	554 222,88
Réserves			404 061,71	404 061,71
Réserves statutaires			404 061,71	404 061,71
Report à nouveau			230 530,07	215 763,17
Report AN solde crédit			230 530,07	215 763,17
Autres fonds associatifs				
Subv d'invest s/biens non renouv				
Résultat de l'exercice			22 644,08	14 766,90
Résultat de l'exercice			22 644,08	14 766,90
TOTAL I			1 211 458,74	1 188 814,66
PROVISIONS ET FONDS DEDIES				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
Fonds dédiés			9 000,00	9 974,13
Fonds dédiées sur autres ressources			9 000,00	9 974,13
TOTAL II			9 000,00	9 974,13
DETTES				
Dettes financières			4 721,72	
Dettes auprès établiss. fin.			4 721,72	
Autres dettes assimilées				
Autres dettes			446 042,55	699 587,01
Dettes fourniss. & cptes rattachés			75 191,09	51 905,30
Dettes fiscales et sociales				10 656,00
Autres dettes			370 851,46	637 025,71
Produits constatés d'avance				
Produits constatés d'avance				
TOTAL III			450 764,27	699 587,01
TOTAL GENERAL			1 671 223,01	1 898 375,80

Mvt international ATD QUART MONDE
Association
12 rue Pasteur
95480 Pierrelaye

Compte de résultat

Document fin d'exercice

N° Siret 442029146
NAF (APE) 913E
N° Identifiant
Période du 01/01/17
au 31/12/17
Tenue de compte :

Sage 100 Comptabilité 16.90

Date de tirage 19/04/18

à 15:48:21

Page :

1

Détail des postes			Au 311217	Au 311216
CHARGES D'EXPLOITATION				
Matières fourn et petit matériel			514 132,03	355 328,33
Achats de matières et fournitures			514 132,03	355 328,33
Autres charges externes			1 548 305,90	1 406 180,46
Services extérieurs			179 820,18	179 368,50
Autres services extérieurs			1 368 485,72	1 226 811,96
Impôts taxes et vers. assimilés			35 704,14	22 531,40
Impôts taxes et vers/ assimilés			35 704,14	22 531,40
Charges de personnel			15 839,08	21 755,77
Rémunération du personnel			15 551,27	8 779,22
Charges sociales				
Autres charges de personnel			287,81	12 976,55
AUTRES CHARGES			9 960,24	81 902,93
Actions			2 562,88	4 609,20
Partic/Subventions accordées			7 350,00	50 000,00
Autres charges			47,36	27 293,73
Dotations aux amortis & provisions			36 567,47	1 957,97
Dot aux amortis sur immobilisations			36 567,47	1 957,97
TOTAL I			2 160 508,86	1 889 656,86
CHARGES FINANCIERES			156,05	27,39
Intérêts et charges assimilées				
Autres charges financières			156,05	27,39
Dotations aux amortis & provisions				1 892,22
Dot prov risques et chge financiers				1 892,22
TOTAL II			156,05	1 919,61
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital, cess act				
Autres charges exceptionnelles				725,00
Charges exceptionnelles diverses				725,00
Dotations aux amort. & provis.				
TOTAL III				725,00
TOTAL DES CHARGES (I+II+III)			2 160 664,91	1 892 301,47
Engagements à réaliser s/dons affec			9 000,00	9 974,13

Mvt International ATD QUART MONDE
Association
12 rue Pasteur

95480 Pierrelaye

Compte de résultat

Document fin d'exercice

N° Siret 442029146
NAF (APE) 913E
N° Identifiant
Période du 01/01/17
au 31/12/17
Tenue de compte :

Sage 100 Comptabilité 16.90

Date de tirage 19/04/18

à 15:48:21

Page :

2

Détail des postes			Au 311217	Au 311216
TOTAL IV			2 169 664,91	1 902 275,60
Solde créditeur			22 644,08	14 766,90
TOTAL GENERAL (CHARGES)			2 192 308,99	1 917 042,50

Mvt International ATD QUART MONDE
Association
12 rue Pasteur
95480 Pierrelaye

Compte de résultat

Document fin d'exercice

N° Siret 442029146
NAF (APE) 913E
N° Identifiant
Période du 01/01/17
au 31/12/17
Tenue de compte :

Sage 100 Comptabilité 16.90

Date de tirage 19/04/18

à 15:48:21

Page :

3

Détail des postes			Au 311217	Au 311216
PRODUITS D'EXPLOITATION			4 103,26	1 162,65
Produits annexes			4 103,26	1 162,65
Autres produits d'exploitation			2 149 328,85	1 880 885,77
Subvention Reçues			67 004,21	14 130,01
Autres subventions			1 898 228,00	1 717 781,00
Collecte et dons			11 125,00	14 990,00
Autres produits			172 971,64	133 984,76
Reprise /provisions & amortissement				
TOTAL I			2 153 432,11	1 882 048,42
PRODUITS FINANCIERS			3 150,36	3 500,33
Autres intérêts et produits assim.			283,90	796,34
Autres gains financiers			2 866,46	2 703,99
Reprises sur amort & provisions			24 993,27	
Rep prov risques et chge financier			24 993,27	
TOTAL II			28 143,63	3 500,33
PRODUITS EXCEPTIONNELS			759,12	2 640,00
Sur opérations de gestion			759,12	2 640,00
Sur opér. de capital, cess. actifs				
Qute part subv invest virée cpt rés				
TOTAL III			759,12	2 640,00
TOTAL DES PRODUITS			2 182 334,86	1 888 188,75
Reprise sur engagements à réaliser			9 974,13	6 540,29
Rep s/engagements à réaliser			9 974,13	6 540,29
Transfert de charges d'exploitation				22 313,46
Transfert de charges d'exploitation				22 313,46
Solde débiteur				
Perte				
TOTAL GENERAL (PRODUITS)			2 192 308,99	1 917 042,50

ASSOCIATION
ATD QUART MONDE MOUVEMENT INTERNATIONAL
12 rue Pasteur
95480 PIERRELAZE

ANNEXE

aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017, caractérisés par les données suivantes :

total du bilan :	1 671 223,01
total du compte de résultat :	2 192 308,99
résultat de l'exercice :	22 644,08

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01 janvier 2017 au 31 décembre 2017

Les notes indiquées ci après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles et méthodes comptables

Informations ou événements d'importance significative

Tableau des immobilisations

Tableau des amortissements

Etat des créances

Etat des dettes

Tableau de suivi des fonds dédiés

Tableau de variation des fonds associatifs

Provisions et Dépréciations

Provisions et Dépréciations VMP

REGLES ET METHODES COMPTABLES

1- Principes comptables

- a) Les comptes annuels ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.
- b) L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dites des coûts historiques. Plus particulièrement les modes et méthodes d'évaluation ci-après décrits ont été retenus pour les divers postes des comptes annuels.
- c) Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au plan comptable général, règlement 2014-03 de l'ANC, modifié par le règlement ANC N°2015-06 du 23 novembre 2015 et par le règlement ANC N°2016-07 du 4 novembre 2016, ces deux derniers règlements étant de première application sur l'exercice 2016
- d) Il a été fait application des dispositions particulières résultant du règlement n° 99 01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations.

2- Les principales méthodes utilisées ont été les suivantes :

- a) Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût c'est-à-dire à leur prix d'achat augmenté des frais accessoires. Les amortissements pour dépréciation ont été pratiqués suivant le mode linéaire en fonction de leur durée normale d'utilisation.

- b) Dons et Legs

Les dons et legs sont encaissés par la Fondation ATD Quart Monde.

- c) Créance et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur comptable.

3 - Combinaison

Les comptes de ATD Quart Monde - Mouvement International entrent dans la combinaison comptable d'ATD Quart Monde en France, réalisée par la Fondation ATD Quart Monde.

INFORMATIONS OU EVENEMENTS D'IMPORTANCE SIGNIFICATIVE :

Pour mémoire, il est rappelé que le périmètre comptable des structures ATD Quart Monde France et International a été modifié avec effet au 1^{er} janvier 2016 : à partir de cette date, l'ensemble des dépenses relatives au fonctionnement du centre international, précédemment portées par le Mouvement ATD Quart Monde France, ont été prises en charge par le Mouvement International. Dans la poursuite de cette réorganisation, les immobilisations concernant le centre international ont été cédées par ATD France à ATD International au 1^{er} janvier 2017 : cette dernière étape met fin à la refacturation des amortissements qui avait eu lieu en 2016 entre ATD France et ATD International.

Perspective 2018 :

Le processus de rapprochement des structures « ATD Quart Monde - Terre et Homme de Demain » et « Mouvement International ATD Quart Monde » engagé depuis plusieurs années s'est concrétisé par la signature d'un traité d'apport partiel d'actif le 17 mai 2017 et par l'approbation des assemblées générales des deux structures le 5 décembre 2017, après publication de l'avis officiel de présentation du projet le 21 octobre 2017.

Ce projet prévoit la reprise de l'ensemble des activités de Terre et Homme de Demain par le Mouvement International à compter du 1^{er} janvier 2018. A partir de cette même date, tout l'actif de Terre et Homme de Demain a été transféré au Mouvement International, à l'exception de l'actif présent à l'étranger et pour lequel un transfert de propriété est nécessaire. En conséquence, à partir de 2018, les comptes du Mouvement International couvriront les activités précédemment exercées par Terre et homme de Demain. A partir de 2018 également et jusqu'à sa dissolution, les comptes de Terre et Homme de Demain concerneront uniquement l'actif non transféré.

TABEAU DES IMMOBILISATIONS

IMMOBILISATIONS	Valeur brute début exercice	acquisitions	réductions	Valeur brute fin exercice
Logiciels		4 132,89	470,93	3 661,96
Immobilisations incorporelles	0,00			3 661,96
Construction	230 788,95	21 347,15		252 136,10
Installations, Agencements, aménagements		386 602,94	12 526,06	374 076,88
Matériel		106 536,00	5 826,73	100 709,27
Matériel de Transport	1 100,00	27 030,87	14 401,00	13 729,87
Matériel bureau informatique	8 622,36	129 914,89	22 154,30	116 382,95
Mobilier		9 635,62		9 635,62
Immobilisations corporelles	240 511,31	681 067,47	54 908,09	866 670,69
Autres immo financières	167,75			167,75
Immobilisations financières	167,75	0,00	0,00	167,75
TOTAL	240 679,06	681 067,47	54 908,09	870 500,40

TABEAU DES AMORTISSEMENTS

AMORTISSEMENTS	Amortissements début exercice	Amt des immos reprises ATDF	Amortissements de l'exercice	Amortissements d'immo cédés	Amortissements fin d'exercice
Logiciels		4 132,89		470,93	3 661,96
Immobilisations incorporelles	0,00	4 132,89	0,00	470,93	3 661,96
Construction	230 788,95	21 347,15			252 136,10
Installations, Agencements, aménagements		293 693,47	17 192,10	12 526,06	298 359,51
Matériel		95 486,00	2 389,66	5 826,73	92 048,93
Matériel de Transport	107,92	24 686,92	2 732,45	14 401,00	13 126,29
Matériel bureau informatique	5 458,60	82 401,46	14 253,26	22 154,30	79 959,02
Mobilier		9 635,62			9 635,62
Immobilisations corporelles	236 355,47		36 567,47	54 908,09	745 265,47
TOTAL	236 355,47		36 567,47	55 379,02	748 927,43

ETAT DES CREANCES

CREANCES	MONTANT BRUT	à un an au plus	à plus d'un an
Autres créances	1 863,23	1 863,23	
Charges constatées d'avance	9 021,42	9 021,42	
Immobilisations financières	167,75	167,75	
TOTAL	11 052,40	10 884,65	

ETAT DES DETTES

DETTES	MONTANT BRUT	à un an au plus	à plus d'un an
Dettes auprès des établissements de crédit	4 721,72	4 721,72	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	75 191,09	75 191,09	
Dettes fiscales et sociales		0,00	
Autres dettes	370 851,46	370 851,46	
Produits constatés d'avance	0,00	0,00	
TOTAL	450 764,27	450 764,27	

DETAIL DES DETTES FISCALES ET SOCIALES

Détail dettes fiscales et sociales	Montants
Organismes sociaux	0,00
Dettes concernant les impôts	
Dettes concernant congés payés	0,00
TOTAL	0,00

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES

Situations		Montant Initial	Fds à engager début exercice cpte 195 A	Utilisation en cours d'exercice cpte 7894 B	Engts à réaliser sur nvelles ressources affectées cpte 6895 C	Fonds restants à engager en fin d'exercice D =A-B+C
21/12/2016	UNESCO/ACCES EDUCATION TANZANIE	14 130,01	9 974,13	9 974,13		0,00
31/05/2017	FOND JW INSTIT FR/SUBV COLL.CERISY	23 000,00			5 000,00	5 000,00
28/11/2017	DGFIP SCBCM CULTURE/Colloque	4 000,00			4 000,00	4 000,00
TOTAL		41 130,01	9 974,13	9 974,13	9 000,00	9 000,00

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

Libellé	Solde début d'exercice	Variation		Solde fin d'exercice
		Augmentation	Diminution	
	A	B	C	D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise	554 222,88			554 222,88
Réserves	619 824,88	14 766,90		634 591,78
Résultat de l'exercice précédent	14 766,90		14 766,90	0,00
Résultat de l'exercice en cours		22 644,08		22 644,08
Total	1 188 814,66	37 410,98	14 766,90	1 211 458,74

PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour risques et charges		-		-	0,00
Dépréciation	Sur immobilisations				
	Sur stocks et en cours				
	Sur usagers et comptes rattachés				
	Sur comptes financiers	39 935,19		24 993,27	14 941,92
	Autres dépréciations				

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La plus value latente sur les titres de placement à la fin de l'exercice 2017 était de : 141 637,97

VMP

VALEURS HISTORIQUES

						Cours bourse	Plus/Moins Value Latente
Comptes	Intitulés	01/01/2017	+	-	31/12/2017	31/12/2017	
			Souscription	Vte/Rachat			
506000	ING Groe P04	102 450,00			102 450,00	87 508,08	-14 941,92
506000	FLRAO Lanschot	101 700,00			101 700,00	103 464,67	1 764,67
508000	FCP ATD	807 755,63			807 755,63	947 628,93	139 873,30
	Totaux	1 011 905,63	0,00	0,00	1 011 905,63		

PROVISION DEPRECIATION

Comptes	Intitulés	01/01/2017	+	-	31/12/2017
			686650	786650	
506000	ING Groe P04	39 935,19		24 993,27	14 941,92
506000	FLRAO Lanschot	0,00			0,00
508000	FCP ATD	0,00			0,00
	Totaux	39 935,19	0,00	24 993,27	14 941,92